

# LE VENGEUR

## BULLETIN DU JOUR.

### SOMMAIRE.

Elections générales. — Proclamation des Députés de la Seine (Paris), l'Ain, l'Isère, la Loire, les Bouches-du-Rhône et trente autres Départements. — Revue de la Garde Nationale. — Arrivée des Chefs Savoisiens après leur mise en liberté. — Troubles à Nîmes, à Rouen, à Narseille, à Elbeuf. — Assassinat d'un Caporal Français par un Soldat Belge. — Nouvelles de Paris et Lyon. — Catastrophe des Forges de Châtillon.

Paris, 29 avril.

### ELECTIONS GÉNÉRALES.

#### Proclamation des députés de la Seine.

Dès neuf heures du matin, de nombreux détachements de toutes les légions de Paris et de la garde mobile venaient prendre position sur la place de l'Hôtel-de-Ville, autour duquel ils formaient un triple cordon.

Dans la salle St-Jean, une immense estrade, garnie de tables et de banquettes, était dressée pour recevoir les scrutateurs délégués des diverses mairies et des cantons de la banlieue.

Deux cents personnes au moins occupaient ces vastes bureaux au-dessus desquels s'élevait la tribune réservée aux administrateurs chargés de diriger cette longue et délicate opération.

Dans le reste de la salle, les personnes munies de billets recueillait, assises sur les banquettes, les résultats du scrutin à mesure qu'ils étaient proclamés.

Le bureau était présidé par M. Vée, maire du 5<sup>e</sup> arrondissement, désigné comme doyen d'âge par le maire de Paris, M. Armand Marrast, et assisté de M. Flottard, secrétaire général de la mairie de Paris.

Commencé vers dix heures et demie du matin, le dépouillement du scrutin s'est continué sans interruption, et n'a été terminé qu'à dix heures du soir.

Lorsque l'opération a été complétée par l'addition des votes de l'armée et de la garde mobile, les maires des divers arrondissements se sont rendus auprès de M. Marrast, qui est venu proclamer par ordre de suffrages, les trente-quatre représentants du département de la Seine.

Voici leurs noms ainsi que le chiffre officiel des suffrages qu'ils ont obtenus :

1. Lamartine, membre du gouvernement provisoire, 259,800. — 2. Dupont (de l'Eure), id., 245,083. — 3. François Arago, id., 243,640. — 4. Garnier-Pagès, id., 240,890. — 5. Marrast, id., 229,166. — 6. Marie, id., 225,776. — 7. Crémieux, id., 210,699. — 8. Béranger, chansonnier, 204,271. — 9. Carnot, ministre de l'instruction publique, 195,608. — 10. Bethmont, ministre de l'agriculture et du commerce, 189,252. — 11. Duvivier, général commandant la garde mobile, 182,175. — 12. Ferdinand de Lasteyrie, ancien député, 165,156. — 13. Vavin, id., 151,103. — 14. Le général Cavaignac, gouverneur général de l'Algérie, 144,187. — 15. Berger, ancien député, 136,660. — 16. Pagnerre, secrétaire général du gouvernement provisoire, 136,117. — 17. Buchez, adjoint au maire de Paris, 135,678. — 18. — Cormenin, président du conseil d'Etat, 135,050. — 19. Corbon, ouvrier sculpteur sur bois, et rédacteur en chef du journal *l'Atelier*, 135,043. — 20. Caussidière, préfet de police, 133,775. — 21. Albert, membre du gouvernement provisoire, 133,041. — 22. Wolowski, professeur au Conservatoire des arts et métiers, 132,333. — 23. Peupin, ouvrier horloger, 131,969. — 24. Ledru-Rollin, membre du gouvernement provisoire, 131,587. — 25. J.-P. Schmit, ouvrier, 124,383. — 26. Flocon, membre du gouvernement provisoire, 121,865. — 27. Louis Blanc, id., 121,140. — 28. Recurt, adjoint au maire de Paris, 118,075. — 29. Agri-curt Perdiguier, ouvrier menuisier, 117,290. — 30. Jules

Bastide, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, 110,228. — 31. Coquerel, pasteur protestant, 109,934. — 32. Garneron, ancien député, 106,347. — 33. Guinard, colonel de l'artillerie de la garde nationale, 106,262. — 34. L'abbé Lamennais, 104,874.

**ALPES (Basses).** — Les citoyens Leydet, de Sisteron, Denvise, des Mées, Duchaffault, de Digne, Chaix, de Rier.

**BASSES-PYRÉNÉES.** — Les citoyens Nogué, Condou, Boutmy, Renaud, Armand Marrast, Le Remboure Saint-Gaudens, sous-commissaire à Orthez, Dariste, Jules Lestappis, Etcheverry, Laussac.

**COTE-D'OR.** — Les citoyens Monnet, Maire, Mauguin, Mayer, Philippon, Goddard, Poussignol, Edouard Boneret, Jame Demontry, Jacquain, Lamartine, Périmet.

**CHARENTE.** — Les citoyens Planat, Laboissière, Hennessy, Ernest Girardin, Babaud Larivière, Laugeon, Rateau, Mathieu Bordet, Vallée.

**GARD.** — Les citoyens Teulon, Favaut, Béchard, Larcy, Desmains, Roux-Carbonnel, Reboul, Labruyère, Bousquet, Chapet.

**GERES.** — Les citoyens Gavarret, Alem Rousseau, Boubée, Gounon jeune, Subervie, Aylier, David, Carbonneau.

**HAUTE-MARNE.** — Montrol, Chauchard, Toupot, Valferdin, Delarbre, Milhoux, Couvreur.

**LANDES.** — Les citoyens Armand Marrast, F. Bastiat, Lefranc (Victor), Duclerc, Duprat (Pascal), Vergero (Gustave), Marrast (François).

**LOT-ET-GARONNE.** — Les citoyens Paul Vergnes, Dubreuil, Mispoulet, Fartas, Basc, Jean Luppi, Radoul, Lafosse, Boissié Bérard.

**MAYENNE.** — Les citoyens Bigot, Jagnot, Gage Rubignon, Dubois Frenay, Jules Roussel, Dutreil, Chenois, Boudet, Cormenin.

**MEURTHE.** — Les citoyens Marchal, Liouville, Lallère, Viox, Saint-Ouen, de Ludre, Chanon fils, Vogue, Leclerc; maître serrurier.

**MANCHE.** — Les citoyens Vieillard, Havin, Laumondais, Boutatignées, de Mésange, Diguët, de Tocqueville, Delouche, Abraham Dubois, Perre, Dudouy, Desesards, Gallonde, Reybell, Lempereur.

**OISE.** — Les citoyens Barillon, Marquis, Lenoux, Lagache, Gérard, marquis de Mornay, Desormes, Flye, Sainte-Beuve, Tondu Dumety.

A l'exception de deux noms, cette élection est complètement réactionnaire.

**PAS-DE-CALAIS.** — Les élections se sont terminées dans ce département de la manière suivante :

Les citoyens Piéron, ex-député, 130,207 voix ; Petit, maire à Bryas, 100,262 ; F. Degeorge, rédacteur en chef du *Progrès*, 95,192 ; d'Hérembault, ex-député, 84,807 ; Eymery, ingénieur, 81,929 ; Lantome Harduin, propriétaire, 79,791 ; Bellart-Dambricourt, négociant, 76,972 ; Lebleu, capitaine du génie, 75,802 ; Fourmentier, propriétaire, 76,618 ; St-Amour, 75,591 ; Olivier, propriétaire, 75,105 ; Frechon, 74,655 ; Lenglet, avocat, 72,900 ; Denissel, brasseur, 71,463.

**AIN.** — Ont été nommés dans l'Ain : MM. Bochart, Regimbal, Charrassin, Quinet, Tendret, Bouvet, Bodin, Champvans, Maissiat.

**ISÈRE.** Saint-Romme, Farconet, Marion, Tranchant, Bertholon, Crépu, Briller, Froussard, Blanc, Chollat, Clément, Repellin, Durand, Ronjat, Renaud.

**LOIRE.** — Alcook, Chavassieu, Beaune, Verpilleux, Devilaïne, Martin Bernard, Point, Eourneyron, Callet, Levet, J. Favre.

**HAUTES-PYRÉNÉES.** — J. J. Vignerle, commissaire du gouvernement ; Dubarry, Recurt, Lacaze avocat ; Cenac, sous-commissaire ; Braille.

**VENDEE.** — Les citoyens l'abbé de Lépinois, grand-vicaire de Luçon, Grellier Dufougeloux, Théodore Marecau, Guy Defontaine, Emile Rouillé, Bouillé de Lecluse, Luneau, Detingay ; le neuvième n'est pas connu.

**HAUT-RHIN.** — Kœnig, Ives, Kastner, Rudler, Dollfus, Hœchler aîné, Heuchel, Struch, Prudhomme, Chafodder, Heeckeren.

**HAUTE-LOIRE.** — Badon, maire du Puy ; Grelet d'Allegre, avocat ; Edmond Lafayette, Laurent, avocat ; Avond, avocat à Paris ; Charbonnel, chef d'escadron ; Brémand ; Lagrelle, avocat.

— Voici la liste des dix représentants des Bouches-du-Rhône :

Barthélemy, maire ; Ollivier (Démosthène) ; Lamartine, Berryer, Sauvaire-Barthélemy, Astouin (portefaix) ; Laboulie, Lacordaire, Cormenin, Pascal (d'Aix).

### Italie.

On n'a aucune nouvelle importante de l'armée piémontaise. Un corps composé de 2,000 Toscans, 1,100 Parmesans et 700 Napolitains, est arrivé au camp de Charles-Albert.

— On écrit de Venise, 23 avril :

« Le Frioul est menacé d'une invasion de la part des Autrichiens. Dans la prévision de cet événement, et pour y parer, le général Durando, commandant les troupes romaines, a reçu l'ordre de se porter sur ce point avec sa division. Le gouvernement provisoire de la République vénitienne n'a reçu aucune nouvelle officielle du Frioul, mais les bruits qui circulent ne portent que trop à penser que la ville d'Udine a capitulé, et que les Autrichiens doivent y entrer aujourd'hui même. On raconte les choses les plus étranges sur le motif de cette capitulation. Ce que l'on affirme, c'est que la population d'Udine s'est battue avec courage ; qu'au moment de la capitulation elle voulait continuer à se défendre, et que si elle l'eût fait, elle aurait probablement vaincu, car les forces de l'ennemi étaient peu nombreuses.

« Il résulte de ces nouvelles que le corps d'armée du général Nugent cherche par tous les moyens à faire jonction avec celui de Radetzky. On accuse de lenteur le général Durando, mais c'est à tort, car tous ses mouvements ont été combinés avec ceux de l'armée piémontaise. » (Corriere Mercantile).

### CHRONIQUE LOCALE.

#### BANQUET OFFERT AU CITOYEN DOUTRE.

Hier 30 avril, les ouvriers typographes de la ville de Lyon se sont tous réunis au Pré-aux-Clercs, où ils ont offert un banquet au citoyen Dautre, leur camarade, qui vient d'être élu représentant du Rhône à l'assemblée nationale. Le citoyen Pelletier, de Tarare, aussi nommé représentant et ancien ouvrier typographe, assistait à ce banquet. La cordialité la plus franche, le patriotisme le plus vrai ont fait tous les honneurs du repas. Deux toasts ont été portés : l'un à la République par le citoyen Chavent, ouvrier typographe ; et le second à la fraternité par le citoyen Boursy, maître imprimeur.

Le citoyen Dautre a, dans une chaleureuse improvisation, remercié ses camarades des marques de sympathie qu'il recevait d'eux. « Je ferai mon devoir, a-t-il dit ; quoi qu'il arrive, je serai ferme au poste, et si le vaisseau de l'Etat doit périr, je périrai avec lui. »

Le citoyen Pelletier a aussi prononcé quelques paroles qui ont été vivement applaudies.

— Hier a eu lieu une grande revue de la garde nationale et des troupes de Lyon et de plusieurs régiments de la deuxième division de l'armée des Alpes. Cette revue,

passée par le général Gémeau, commandant la 7<sup>e</sup> division militaire, a été favorisée par un temps magnifique. Les quais de la Saône, la place des Terreaux et rues adjacentes, la place Bellecour, la place de la Charité, etc., étaient littéralement encombrées de troupes bourgeoises et de troupes militaires. Les maisons de la place Bellecour et des quais étaient pavées de milliers de drapaux. Tant de maisons désertes avant les élections commencent à se repeupler. L'aristocratie revient de sa frayeur; elle relève la tête, rien de mieux: mais qu'elle n'espère pas voir le peuple courber la sienne.

Pendant la revue, un capitaine d'état-major est tombé mort, frappé d'apoplexie foudroyante au moment où il parlait à un officier supérieur près du pont Lafayette.

Le défilé des troupes a été imposant, et exécuté en bon ordre; à quatre heures il était terminé.

— Les Savoisiens qui étaient retenus prisonniers depuis la malheureuse expédition du 4 avril, viennent d'être mis en liberté par ordre de Charles-Albert. Ils sont arrivés dans nos murs. L'abondance des matières nous force à remettre à un autre jour les détails qui ont précédé, accompagné et suivi leur mise hors de cause.

— Le club Central démocratique et les clubs y affiliés ont fait hier matin une démonstration imposante. Ils se sont promenés dans la ville, sans armes et en bon ordre. Leur but était de protester contre les élections du département qu'ils croient entachées de plusieurs illégalités. Une affiche qu'ils ont fait mettre sur les murs annonce leur intention de protester énergiquement contre toute entrave mise à la liberté des votes, contre tout acte contraire à l'égalité; nous partageons une partie des opinions émises dans ce document, sur lequel nous reviendrons prochainement.

#### Troubles dans les départements.

On lit dans le *Progrès Social* :

GARD. — Les journaux de Nîmes ne nous fournissent aucuns détails, mais par lettres particulières, nous apprenons que les noms des députés sont connus à Nîmes. Les légitimistes ont triomphé. A la suite de ce résultat, les deux partis sont venus aux mains et la ville est en état de siège.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Des lettres de Marseille nous annoncent que des arrestations ont été opérées par suite de la découverte d'une conspiration; le *Progrès Social* raconte les événements dans les termes suivants, qui en atténuent la gravité :

« La population, et cela il ne faut pas le dissimuler, est très-vivement émue depuis qu'elle connaît le résultat des élections, et nous-mêmes et vous tous patriotes, ne l'êtes-vous pas? Répondez, dites-nous, s'il ne vous est pas venu quelque pensée de vengeance, si vos oreilles n'en ont pas entendu les sons depuis dimanche, et s'il n'a pas fallu toute votre raison, tout votre amour pour notre République chérie, pour chasser ces pensées de votre esprit?

« De quoi s'agissait-il dans cette fâcheuse expédition de cette nuit? Des hommes ardents, des patriotes éprouvés étaient réunis dans leur club; ils devisaient sur la chose publique, sur la conséquence des élections, et dans leur indignation, ils ont proposé ce que vous avez entendu dire mille fois vous-mêmes; mais comme vous, ils en ont repensé la pensée, et à minuit, ils se sont séparés.

« Ceux que vous avez rencontrés dans le club le matin, ont peut-être eu le tort, et en cela nous les blâmons, de se livrer à quelques actes d'intempérance; mais ils étaient tranquilles, aucune mauvaise pensée ne les tourmentait; ils attendaient le jour pour se rendre à leurs travaux, vaquer à leurs affaires, et c'est dans ce moment que vous avez envahi le local, bouleversé les meubles, fait sortir de leurs pauvres et misérables lits des ouvriers qui ne faisaient pas même partie du club; et les deux tonneliers, que la police est allée dénicher dans la maison de campagne éloignée d'une portée de fusil de la guinguette, et qu'elle a englobés dans sa razzia, étaient-ils coupables? que pouvait-elle leur reprocher? rien!

« Nous ne lui reprocherons rien non plus à elle au jourd'hui, mais nous poursuivrons notre enquête; nous voulons remonter à la source de tous ces bruits calomnieux qui sillonnent la ville en tous sens, et qui sont dirigés contre les républicains sincères.

« Nous espérons que le citoyen procureur de la République reconnaîtra la vérité de nos assertions, et qu'il rendra à la liberté les citoyens qu'un moment de panique a fait arrêter, et que la garde civique ne se trouvera plus exposée à un service qui finirait par la lasser, malgré son sublime dévouement pour le maintien de la République et de l'ordre. »

TROUBLES A ROUEN. — Des troubles graves ont éclaté à Rouen dans la journée du 27 avril. Des groupes armés se sont dirigés vers l'Hôtel-de-Ville en criant: *Vive Deschamps! à bas les aristocrates!* Ils sont parvenus à

désarmer quelques gardes nationaux; ils ont même formé un grand nombre de barricades; mais les barricades ont été vivement attaquées par la garde nationale et la troupe et ont été enlevées dans la matinée du 28.

Un soldat a reçu une balle dans la cuisse. On croit qu'il y a un certain nombre de blessés parmi les insurgés. Quoi qu'il en soit, force est restée à la loi et le procureur-général, M. Sénard, a immédiatement commencé une instruction contre les personnes arrêtées.

Le commissaire du gouvernement, M. Deschamps, a lui-même adressé à la population de la ville de Rouen une proclamation où il blâme les émeutiers.

Dans la même journée du 28, l'insurrection avait recommencé les barricades dans la matinée. Deux barricades élevées rue Martainville et porte Guillaume-Lion, ont dû être battues en brèche par l'artillerie. Sur l'un et l'autre point, les insurgés ont capitulé; mais après que le feu avait cessé, la présence d'un commissaire de police, procédant à une enquête sur les événements, a fait renouveler le feu et recommencer les barricades.

Au boulevard Saint-Hilaire, les arbres ont été coupés pour barrer la voie publique; mais nulle part l'émeute n'a pu organiser une résistance sérieuse.

De l'autre côté de la Seine, le faubourg Saint-Sever avait aussi sa révolte: la rue Saint-Julien était barricadée; des gardes nationaux avaient été désarmés. Le canon a dû agir de ce côté, et la barricade a été enlevée au prix de quelques blessures essayées par la troupe, qui a perdu un homme.

A l'extrémité de la rue d'Elbeuf, une autre barricade a été prise à revers presque sans résistance.

On avait annoncé que les ouvriers de Maromme et de Bapaume marchaient sur Rouen, et l'avenue du Mont-Riboudet était gardée; mais tout est resté calme de ce côté.

La soirée a été tranquille et morne; la nuit n'a pas été troublée.

On compte 22 morts; on ne connaît pas le chiffre des blessés. On a arrêté un M. Naquet, rédacteur du journal le *Contrat Social*, qui a été vu au milieu des insurgés, et un adjoint au maire de Rouen, M. Durand neveu, chef des ateliers nationaux, et président d'un club. On assure qu'il est très-fortement compromis.

La garde nationale a demandé la démission d'un autre adjoint, M. Lemasson.

Rouen n'a point été mis en état de siège, mais en état de guerre.

Une femme habillée en homme a été arrêtée.

La cour d'appel a évoqué l'affaire. M. Sénard a reçu du ministre de la justice l'invitation de reprendre officiellement les fonctions de procureur-général.

— Des troubles ont aussi éclaté hier à Elbeuf, de la part des ouvriers. Ils ont formé des barricades. Nous manquons de renseignements précis. Des renforts et des munitions ont été demandés à Rouen; ils ont dû être expédiés cette nuit.

L'ordre a aussi été envoyé à Tourville d'acheminer immédiatement sur Elbeuf deux compagnies du 52<sup>e</sup> de ligne, qui a été demandé au gouvernement provisoire pour renfort de la garnison de Rouen, et qui doit prendre la voie ferrée pour arriver plus vite à sa destination.

(*Journal de Rouen.*)

#### Assassinat d'un caporal français par un soldat belge.

Le ministre de France à Bruxelles apprit, le 24, qu'un caporal français avait été tué sur le territoire belge par un carabinier de cette nation, et, le même jour, il demanda au ministre des affaires étrangères, M. d'Hoffschmidt, des renseignements sur cette affaire. M. d'Hoffschmidt lui fit connaître les premiers rapports, et le ministre de France exigea et obtint immédiatement que le meurtrier serait arrêté et mis en jugement. Dès le lendemain matin, M. d'Hoffschmidt est venu lui-même chez M. le ministre de France annoncer que le carabinier Simon, auteur du meurtre, était arrêté et mis en jugement. Dès le lendemain matin, M. d'Hoffschmidt a témoigné l'inexprimable regret qu'il éprouvait de ce fatal événement, et a donné l'assurance que ce fait n'avait rien de politique et qu'il était uniquement le résultat d'une querelle de cabaret engagée sur le territoire belge.

Des explications étaient demandées, pendant le même temps, par le ministre des affaires étrangères au ministre de Belgique à Paris, lequel y a répondu par les mêmes assurances qui avaient déjà été échangées à Bruxelles, et a témoigné les regrets dont l'expression lui était commandée par son gouvernement.

Voici les renseignements qui sont parvenus à ce sujet :

Le 24 avril, deux militaires français, dont un caporal, étaient allés boire dans un cabaret situé aux environs de Mouseron, sur le territoire belge et ayant pour enseigne: *L'Alliance des Belges et des Français*; ils s'y livrèrent à des violences assez graves envers le maître et la maîtresse du cabaret qui envoyèrent demander du secours à un poste de carabiniers belges, voisin

du lieu de la scène. Deux carabiniers furent détachés du poste pour les arrêter. Les Français étaient déjà sortis du cabaret et se dirigeaient vers la frontière, en se frayant un passage à travers quelques personnes rassemblées. Les carabiniers belges les poursuivirent sur la route de Mouseron à Tourcoing, et, en arrivant près de la frontière, le carabinier belge qui était le plus près des Français, leur cria d'arrêter, les menaçant de tirer sur eux, s'ils ne le faisaient pas. Le caporal français, n'ayant tenu aucun compte de cette injonction, le Belge fit feu et le caporal tomba mort.

Nous lisons d'une autre part, ce qui suit, dans l'*Echo du Nord* :

« De nouveaux renseignements nous parviennent sur l'événement si malheureux qui s'est passé hier à la frontière, et qui a eu pour résultat l'assassinat d'un caporal du 47<sup>e</sup> de ligne. Ce militaire, fort aimé de ses chefs et de ses camarades, avait été obligé, à la suite d'une altercation, de quitter le cabaret, et tenait encore en main sa bourse, qu'il avait tirée pour payer ses cigares, lorsque, en fuyant, il trébucha. C'est au moment où il cherchait à reprendre l'équilibre, que le carabinier belge l'ajusta et l'étendit raide mort. Ce caporal a été tué sur le territoire français. »

#### CATASTROPHE DES FORGES DE CHÂTILLON.

Le *Journal de l'Indre* publie la lettre suivante qui lui a été adressée de Châtillon.

« Une horrible catastrophe vient de plonger notre ville dans le deuil.

« A sept heures du soir, une détonation sourde et lointaine se fait entendre dans Châtillon. On eût dit la secousse d'un tremblement de terre. Bientôt un grand nombre de personnes se précipitent dans les rues, et les cris: Aux forges! aux forges! jettent toute une population sur le chemin de cet établissement.

« Dans la foule, on rencontre avec effroi des ouvriers noircis, brûlés presque de la tête aux pieds, courant vers la ville en poussant des cris à déchirer les entrailles. On arrive à la forge; là quel spectacle! chaque lit de forgeron contient un ou plusieurs malheureux plus ou moins brûlés se débattant dans d'atroces douleurs. Sur l'aire même de la forge, en face du haut-fourneau que dévore l'incendie, des femmes, des hommes crient, pleurent, et demandent, ceux-ci un père, un frère, un enfant; celle-là un mari, un frère, un fils; quelques-uns déplorent un malheur connu, la plupart craignent pour ceux qui leur sont chers, et que, dans un pareil désordre, ils ne voient pas auprès d'eux.

« Nous ne connaissons pas encore toute l'étendue de notre malheur.

« Un forgeron, qui est en même temps le concierge de l'établissement, s'occupa de savoir où pouvaient être M. Charles Yvernault Rotinat fils, de la Châtre, l'un des maîtres de forges, et M. Michel Vergne, son ami et l'un de ses associés, qu'il avait remarqués là, tout près, au moment de l'explosion. Ne les trouvant ni dans la foule, ni dans leur demeure, il nous dit: « Ils sont là-dessous, cherchons-les. » Et il montrait un énorme tas de matériaux que nous foulions aux pieds, et qui provenait de l'un des murs du haut-fourneau, écroulé par suite de la commotion. Chacun se met à l'œuvre; bientôt nous retrouvons les cadavres mutilés, broyés, de nos deux concitoyens!...

« Le caissier de l'établissement, M. Frédéric de Marey, se voyant couvert d'une pluie de fonte en fusion, a eu l'idée de se jeter à l'eau; on l'en a immédiatement retiré.

« Mais ses blessures étaient si nombreuses et si graves qu'il a succombé le lendemain au milieu d'horribles souffrances. On a aussi à déplorer la mort du charpentier nommé Delorme, et d'un ouvrier journalier.

« Voilà déjà cinq victimes qui ne souffrent plus; il en reste beaucoup d'autres à demi brûlées qui ne peuvent que souffrir plus ou moins longtemps. Un grand nombre de familles vont se trouver sans soutien, dans le dénûment le plus complet!...

« On explique ainsi cet affreux événement :

« Hier, à la coulée de sept heures, on devait fondre une énorme enclume de forge. Pour en établir le moule, on avait dû creuser assez profondément le sol, et un peu d'eau avait surgi au fond de l'orifice. On croyait l'avoir suffisamment asséché.

« Cependant, quand un libre passage eut été ouvert, la lave, et qu'elle eut atteint le fond du moule, une explosion effroyable couvrit d'une pluie de fonte toutes les personnes présentes, et fit crouler un pignon qui engloutit sous ses décombres, comme je vous l'ai dit plus haut, MM. Michel Vergne et Yvernault Rotinat. »

« Toute la nuit, malgré une pluie incessante, le fourneau a été la proie des flammes qu'un vent d'ouest éloignait heureusement des autres bâtiments. Et dire que Châtillon, ville de 3,000 âmes, n'a pas une pompe à incendie, pas une compagnie de pompiers!...

Le Directeur, J.-B. ODOZIA.